



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Conseiller anticorruption
à l'Agence française anticorruption**

Affectation : Agence française anticorruption (AFA)
Catégorie : A ou équivalent
Corps : Attaché d'administration de l'Etat ou agent contractuel
RIFSEEP : Groupe 3
Emploi : *Conseiller conformité anticorruption acteurs économiques*
Localisation : 23, avenue d'Italie, 75013 Paris

1 – ACTIVITÉS DE L'AGENCE FRANÇAISE ANTICORRUPTION

Créée par la loi 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, l'Agence française anticorruption (AFA) est un service à compétence nationale, placé auprès du ministre chargé du budget et du ministre de la Justice. Dirigée par un magistrat de l'ordre judiciaire hors-hiérarchie, sa gestion administrative et financière est assurée par le ministère chargé du budget. L'Agence française anticorruption comprend deux sous-directions et un secrétariat général.

Sa composition est interministérielle et son effectif est d'une cinquantaine agents.

L'AFA a pour missions de prévenir les faits de corruption, de trafic d'influence, de concussion, de prise illégale d'intérêt, de détournement de fonds publics et de favoritisme et d'aider à leur détection par les autorités compétentes et les personnes qui y sont confrontées. Elle assure des fonctions de conseil, de contrôle et de coordination administrative et notamment, elle :

1° Apporte son appui aux administrations de l'Etat, aux collectivités territoriales et à toute personne physique ou morale en matière de prévention et de détection des faits de corruption, de trafic d'influence, de concussion, de prise illégale d'intérêt, de détournement de fonds publics et de favoritisme ;

2° Elabore des recommandations destinées à aider les personnes morales de droit public et de droit privé à prévenir et à détecter les faits de corruption.

3° Contrôle le respect de la mise en œuvre du programme anticorruption que doivent adopter les entreprises employant au moins 500 salariés ou dont le chiffre d'affaires est supérieur à 100 M€ ainsi que des procédures de prévention et de détection des faits d'atteinte à la probité publique au sein des administrations de l'Etat, des collectivités territoriales, de leurs établissements publics et sociétés d'économie mixte, et des associations et fondations reconnues d'utilité publique.

4° Participe à la représentation de la France dans les instances internationales (ONU DC, GRECO du Conseil de l'Europe, OCDE, G20, G7, IPACS) ;

5° Elabore le plan national pluriannuel de lutte contre la corruption.

Ce poste ouvert aux agents contractuels est susceptible de devenir vacant à compter du 1^{er} décembre 2024.

2 – DESCRIPTION DU POSTE :

Les missions du conseiller anticorruption sont les suivantes :

- Promouvoir auprès des acteurs économiques, de leurs représentants et des associations professionnelles compétentes, le référentiel anticorruption ;
- Participer à des équipes de contrôle du dispositif anticorruption d'acteurs économiques soumis à la loi Sapin II ;
- Participer à la rédaction et à l'actualisation du référentiel anticorruption français, composé de la loi Sapin II et de ses décrets d'application, des recommandations de l'Agence et des guides pratiques publiés, destinés à aider les acteurs économiques (entreprises et EPIC) à prévenir et à détecter les faits de corruption et de trafic d'influence ;
- Participer à la conception et à la réalisation d'actions de formation en matière de prévention et de détection de la corruption et du trafic d'influence ;
- Contribuer ponctuellement aux autres travaux transverses de l'agence : études et diagnostics, plan national pluriannuel de lutte contre la corruption, travaux de prospective, etc. ;
- Représenter ponctuellement l'Agence dans ses activités internationales.

Exemples de dossiers traités récemment, dossiers à venir :

- Publication de guides à destination des acteurs économiques sur différents aspects du référentiel anticorruption (« enquêtes internes anticorruption », « mécénat et parrainage », « PME et petites ETI », etc.) ;
- Participation à des contrôles anticorruption menés par l'AFA ;
- Animation d'ateliers de sensibilisation au sein des fédérations et associations professionnelles et de formations dans les universités (Dauphine, Lyon II, Cergy, etc.) à l'IHEDN ou à l'EFB ;
- Réalisation de *podcasts* présentant le référentiel anti-corruption à l'intention des acteurs économiques.

3 – DESCRIPTIF SYNTHÉTIQUE DU PROFIL RECHERCHÉ

<i>SAVOIRS</i>	<i>SAVOIR-FAIRE</i>	<i>SAVOIR-ÊTRE</i>
<ul style="list-style-type: none">- Conduite et gestion de projets, notamment dans le domaine de l'audit, et de la conformité- Droit/réglementation : connaissance solide des questions liées à la corruption et aux infractions d'atteinte à la probité tant au plan national qu'international (droit de la conformité anticorruption, pénal et financier)- Langues : Anglais (niveau C1)	<ul style="list-style-type: none">- Audit- Analyse, synthèse et coordination- Rédaction de rapports ou de documents- Organisation d'activité- Travail en équipe- Maîtrise des délais- Aisance dans l'expression orale et écrite	<ul style="list-style-type: none">- Sens de l'analyse- Diplomatie- Autonomie- Pédagogie- Force de travail et engagement personnel- Sens des relations humaines

4 – PROFIL RECHERCHE

L'agent recruté devra disposer :

- d'une connaissance approfondie des questions liées à la corruption et à la conformité (droit de la conformité, droit pénal des affaires) ;
- d'une bonne connaissance de l'entreprise et de son environnement acquis dans des fonctions d'audit ou de conformité ;
- d'une forte capacité d'analyse, de synthèse et de coordination ;
- d'une aptitude démontrée à la rédaction juridique et administrative ;
- d'une capacité démontrée de présentation orale en public ;
- d'une bonne maîtrise de l'anglais.

Conditions particulières d'exercice :

- Le poste proposé est éligible au télétravail dans les conditions réglementaires applicables à la fonction publique d'État ;
- Déplacements éventuels en mission en France et à l'étranger.

**Pour tout renseignement sur ce poste,
merci de bien vouloir prendre l'attache de :**

**Mme Catherine FERRIOL,
Chef du département de l'appui aux acteurs économiques
catherine.ferriol@afa.gouv.fr**

Les dossiers de candidature (CV et lettre de motivation) accompagnés des 3 derniers comptes rendus d'entretien professionnel sont à transmettre sous forme électronique **obligatoirement via l'application Passerelles ou le site Internet CHOISIR LE SERVICE PUBLIC choisirleservicepublic.gouv.fr au Secrétaire général de l'Agence, M. Laurent BARNAUD, 23, avenue d'Italie, 75013 Paris, laurent.barnaud@afa.gouv.fr.**